

Rapport de gestion



L'exercice 2024 en bref

2024, année de transformation et de consolidation

À l'aube des 40 ans du 2^e pilier, l'année 2024 a marqué une étape majeure pour la Fondation Collective Groupe Mutuel, avec la transformation de la fondation en plateforme ouverte, réunissant plusieurs entités indépendantes, et l'introduction de solutions de prévoyance innovantes.

Dans ce contexte, Groupe Mutuel Prévoyance-GMP a adopté une nouvelle organisation, en tant que caisse commune membre de la Fondation Collective Groupe Mutuel.

Fort de ses 2919 entreprises affiliées et de ses 29840 assurés ayant cotisé au cours de l'exercice écoulé, GMP représente la plus grande entité. La progression du chiffre d'affaires (+6,2%) et l'augmentation du total du bilan (plus de 3 milliards de francs) témoignent d'une solution de prévoyance reconnue.

L'année écoulée peut également être qualifiée de « remarquable » sur le plan financier. Les activités d'investissement ont généré une performance de 7,8%, permettant à la fois de distribuer une part significative des gains aux assurés et de renforcer la sécurité financière. Le degré de couverture de GMP s'établit à 114,1%.

Degré de couverture selon l'art. 44 OPP2

au 31.12. / en CHF	2024	2023
Total de l'actif	3 153 988 165	2 781 725 030
Engagements	-97 203 969	-66 339 244
Compte de régularisation passif	-22 307 940	-21 532 697
Réserve de cotisations des employeurs	-15 904 015	-16 794 464
Fortune disponible au 31.12.	3 018 572 242	2 677 058 625
Capitaux de prévoyance des actifs et des rentiers	2 598 518 516	2 230 098 428
Fonds libres des affiliés	3 230 072	3 639 601
Provisions techniques	43 876 616	59 576 616
Capitaux de prévoyance et provisions techniques	2 645 625 204	2 452 295 864
Degré de couverture	114,10%	109,17%

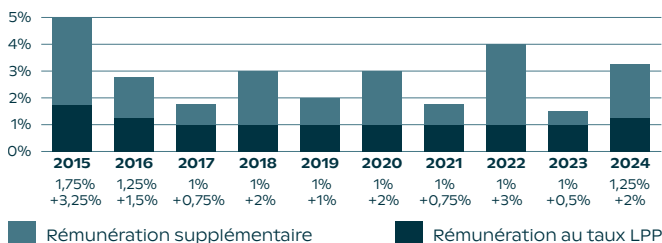
Une plateforme performante et ouverte aux assurés

Au début 2024, une nouvelle application informatique pour la gestion de la prévoyance a été mise à la disposition des gestionnaires internes, des clients et des courtiers. À partir de juillet 2024, ce sont les assurés qui ont pu se connecter au portail et disposer en temps réel de toutes les informations relatives à leur retraite et à leur compte de prévoyance.

Nouvelle méthode d'attribution des intérêts

Au 1^{er} janvier 2024, les assurés ont reçu le taux LPP de 1,25% auquel s'est ajoutée la part de résultat de l'exercice précédent de 0,75%, pour les contrats en vigueur durant l'exercice précédent. Au 31 décembre 2024, la Commission de prévoyance a décidé d'ajouter 1,25%, au titre de distribution du résultat de l'année 2024. Ainsi, les assurés ont reçu un taux maximal de 3,25% en 2024. La politique de distribution de taux d'intérêt élevés est ainsi confirmée, année après année.

À partir de 2025, la méthode d'attribution des intérêts est modifiée. Désormais, le taux minimal LPP est appliqué durant l'exercice et l'excédent sera attribué en décembre, sur la base du résultat de l'exercice en cours. Cette méthode correspond à la pratique courante du marché et offre plus de clarté pour les assurés.



Le Conseil de fondation fusionné

Le processus de fusion entre la Fondation Collective Groupe Mutuel et la Fondation Collective Opston a été mené avec succès en 2024. Le Conseil de fondation est désormais composé de dix membres issus des deux fondations. Cette fusion des Conseils permet de capitaliser sur une large expérience de la prévoyance professionnelle et des compétences dans des domaines divers et variés.

Élection de la Commission de prévoyance

La Commission de prévoyance de GMP a été élue par l'assemblée générale des délégués du 19 juin 2024. La Commission de prévoyance représente la caisse commune envers la fondation. Son rôle consiste notamment à préparer et à soumettre au Conseil de fondation les principales décisions de la caisse commune: taux d'intérêt annuel, taux de conversion des rentes, choix de l'allocation stratégique, etc.

ESG – Des investissements durables et responsables

L'année 2024 s'est inscrite dans la continuité et le renforcement des mesures quant au positionnement des actifs sous le prisme de l'ESG. L'audit annuel de Conser – ESG verifier SA a attribué la note de A- pour le portefeuille de GMP, l'indice de référence restant à B+.



Intégration ESG: Historiquement, la note a oscillé entre A- et A, la répartition des consensus ESG du portefeuille étant proche des seuils faisant basculer l'évaluation finale. La proportion d'émetteurs avec un consensus positif a progressé à 88 % (86 % en 2023).

Exclusions: Les critères définis dans la charte ESG sont respectés. Le portefeuille est largement moins exposé que son indice de référence aux entreprises actives dans des secteurs éthiquement sensibles ou exclues publiquement par des investisseurs institutionnels suisses et internationaux pour non-respect des normes internationales.

Impact investing: L'exposition du portefeuille aux thématiques d'investissements à fort impact positif (énergies propres, gestion de l'eau, obligations vertes et durables, microfinance, infrastructures vertes) est proche de 10%.

Exercice des droits de vote et engagement: GMP a respecté son objectif d'exercice systématique des droits de vote pour les actions suisses détenues en direct, en suivant les lignes directrices de la Fondation Ethos. Un dialogue actionnarial avec 18 sociétés a été effectué afin d'infléchir la politique climatique et le non-respect des normes internationales d'entreprises étrangères.

Politique climatique et énergies fossiles:

L'exposition du portefeuille aux secteurs du charbon (0,4%) et du pétrole et gaz (0,9%) est restée stable par rapport à 2023. L'exposition aux sociétés n'ayant pas de plan vérifié de transition vers une économie net-zéro et actives dans l'extraction du charbon et/ou dans la génération d'électricité basée sur le charbon, est de seulement 0,1% du portefeuille. Les émissions de CO₂ ont également continué de baisser et se situent en dessous de l'indice de référence.

Immobilier: En 2023, les immeubles détenus en direct ont obtenu une note ESG de B, en progression par rapport au B- de l'évaluation 2022. Les indicateurs de CO₂ ainsi que l'intensité énergétique ont continué à s'améliorer.



-14%
Émissions de CO₂



-10%
Consommations thermiques



-10%
Consommations électriques

Comptes annuels 2024 – Résumé

Le total des cotisations des salariés et des employeurs s'élève à CHF 217 089 763, en progression de 6,2% par rapport à l'exercice précédent. Le résultat des activités de placement présente un excédent de produits important de CHF 212 425 653. Les frais administratifs et commerciaux s'élèvent à CHF 13 941 227 et représentent 6,4% des

cotisations encaissées, taux légèrement inférieur à celui de l'exercice précédent (6,6%). L'excédent de produits de l'exercice avant constitution de la réserve de fluctuation de valeur s'élève à CHF 148 184 277, entièrement attribué à la réserve de fluctuation de valeur. Au 31 décembre 2024, le total du bilan atteint CHF 3 153 988 165, en hausse de 13,4%.

Bilan

Actif en CHF	31.12.2024	31.12.2023
Placements	3 074 497 621	2 693 868 756
Liquidités opérationnelles	56 348 024	54 333 941
Réalisables	15 951 017	27 779 846
Comptes de régularisation actif	7 191 503	5 742 487
Total de l'actif	3 153 988 165	2 781 725 030
Passif en CHF	31.12.2024	31.12.2023
Engagements	97 203 969	66 339 244
Comptes de régularisation passif	22 307 940	21 532 697
Réserves de cotisations des employeurs	15 904 015	16 794 464
Capitaux de prévoyance et provisions techniques	2 645 625 204	2 452 295 864
Réserve de fluctuation de valeur	372 947 037	224 762 760
Capital de fondation / Fonds libres	0	0
Total du passif	3 153 988 168	2 781 725 030

Compte d'exploitation

en CHF	2024	2023
Apports provenant de cotisations et prestations d'entrée	493 973 693	482 305 151
Dépenses relatives aux prestations et versements anticipés	-356 811 096	-336 680 976
Dissolution / constitution de capitaux de prévoyance, provisions techniques et réserves de cotisations	-191 997 471	-154 381 446
Produits de prestations d'assurance	22 206 668	18 443 559
Charges d'assurance	-18 158 124	-17 504 141
Résultat net de l'activité d'assurance	-50 786 331	-7 817 852
Résultat net des placements	212 425 653	125 277 720
Autres produits	486 182	337 083
Frais d'administration	-13 941 227	-13 591 434
Excédent de produits / charges avant constitution / dissolution de la réserve de fluctuation de valeur	148 184 277	104 205 516
Dissolution / constitution de la réserve de fluctuation de valeur	-148 184 277	-104 205 516
Excédent de charges (-) / produits (+)	0	0

Activités d'investissement

La gestion des différents types d'actifs durant l'année 2024 a dégagé un rendement des capitaux de 7,78% net de frais. L'indice de référence affiche 8,94% (hors frais) et l'indice LPP d'UBS, 7,6%. Conformément aux dispositions de la norme Swiss GAAP RPC 26, les actifs de la fondation sont évalués à la valeur de marché.

Les marchés privés sont composés des placements en Private Equity, Infrastructure et Private Debt. La performance réalisée est calculée selon la méthode TWR (Time Weighted Return). Au 12 décembre 2024, une nouvelle stratégie a été mise en place.

Répartition des placements et performance (nette de frais) par catégorie de placements

au 31.12.2024				Performance	
Catégorie de placement	Indice de référence	en CHF	en %	Indice de référence	Performance réalisée
Liquidités	JPM Cash Index CHF 3 mois	132 584 749	4,31%	1,76%	-5,42%
Obligations suisses et étrangères en CHF	SBI AAA-BBB Total return	773 533 685	25,16%	5,35%	5,75%
Obligations en devises couvertes en CHF	Bloomberg Global Agg Hedgé en CHF	90 931 792	2,96%	-1,01%	-2,20%
Prêts et hypothèques	Taux minimum LPP	58 152 035	1,89%	1,25%	2,52%
Obligations en monnaies étrangères	Composite	173 680 243	5,65%	6,93%	7,01%
Actions suisses	SMI Expanded avec dividendes	392 312 002	12,76%	6,51%	8,49%
Actions étrangères	Composite	592 872 751	19,28%	21,11%	18,47%
Immobilier direct	3,25%	302 672 297	9,84%	3,25%	2,68%
Immobilier indirect	Composite	269 846 747	8,78%	17,59%	10,67%
Marchés privés	Composite	111 938 376	3,64%	6,51%	9,55%
Structurés défensifs	Taux Saron CHF 24 mois + 2%	116 874 714	3,80%	3,15%	4,98%
Microfinance	SWX-MIV Debt Index	59 098 076	1,92%	0,36%	1,42%
Total		3 074 497 621	100,00%	8,94%	7,78%

Objectif et calcul de la réserve de fluctuation de valeur

en CHF	2024	2023
Réserve de fluctuation de valeur au 01.01.	224 762 760	120 557 244
Constitution / dissolution	148 184 277	104 205 516
Réserve de fluctuation de valeur au 31.12.	372 947 037	224 762 760
Objectif de la réserve de fluctuation de valeur en % des engagements	16,44%	16,52%
Objectif de la réserve de fluctuation de valeur en CHF	434 950 000	405 100 000

La réserve de fluctuation de valeur est constituée pour couvrir les risques spécifiques du marché en vue de réaliser durablement les prestations promises. Son objectif doit permettre d'atteindre un niveau de sécurité de 99,75%, compte tenu du rendement attendu et de la volatilité de chaque catégorie de placement, en tenant compte du gain de diversification.

En 2024, la reconstitution de la réserve de fluctuation de valeur s'est poursuivie, pour atteindre 85,7% de son objectif au 31 décembre 2024.

Provisions techniques

au 31.12. / en CHF	2024	2023
Provision pour pertes sur retraite	34 176 616	34 176 616
Provision pour fluctuation des risques et frais	9 700 000	9 700 000
Provision pour attribution intérêts futurs	0	15 700 000
Total des provisions techniques	43 876 616	59 576 616

Le règlement sur les passifs de nature actuarielle régit la constitution des provisions. La provision pour pertes sur retraite est constituée en vue de préfinancer les coûts des mises à la retraite ordinaire ou anticipée, résultant de l'application d'un taux de conversion réglementaire supérieur au taux de conversion correspondant aux bases techniques utilisées.

La provision pour fluctuation des risques est destinée à couvrir les coûts des prestations de risques invalidité et décès lorsqu'une forte sinistralité grève le résultat.

La provision de CHF 15 700 000 a été dissoute afin de financer la distribution d'un intérêt supplémentaire de 0,75% en 2024 sur les capitaux de prévoyance des assurés actifs dans les contrats en vigueur au 31 décembre 2023.

Bases et organisation

Au 31 décembre 2024, Groupe Mutuel Prévoyance-GMP est une caisse commune, semi-autonome de type primauté de cotisations, affiliée à la Fondation Collective Groupe Mutuel, de siège social à Sion. La fondation est enregistrée sous le numéro 304 083 auprès de l'Autorité de surveillance LPP et des fondations de Suisse occidentale (AS-SO) et du Fonds de garantie LPP.

Conseil de fondation

Mme Karin Perraudin, Présidente¹
M. Claude Cornioley, Vice-Président¹
Mme Patricia Lorenz, Secrétaire¹
M. Giordano Coletti, Membre
Mme Stéphanie Emery Haenni, Membre
M. François Frezza, Membre
M. Laurent Nicod, Membre
M. Alain Métrailler, Membre
M. Bruno Pache, Membre
M. Michel Pannatier, Membre

¹ Signatures collectives à deux.

Commission de prévoyance de GMP

M. Frédéric Balet, Président
M. Thierry Rosset, Vice-Président
M. Patrick Varone, Secrétaire
M. Fabrice Constantin, Membre
M. Stéphane Roduit, Membre
Mme Aline Schoechli, Membre

Le rapport de gestion 2024 de la Caisse commune Groupe Mutuel Prévoyance-GMP est disponible au téléchargement sur le site internet, à l'adresse www.groupemutuel.ch/rapportLPP. Il peut aussi être commandé par mail à l'adresse lpp@groupemutuel.ch

Effectif

Employeurs affiliés au 31.12	2024	2023
	2 919	2 880

Membres actifs au 31.12.	2024	2023
Hommes	15 583	12 121
Femmes	12 426	10 968
Total	28 009	23 089

Nombre de personnes ayant cotisé au cours de l'exercice	2024	2023
	29 840	28 727

Bénéficiaires de rentes au 31.12.	2024	2023
Rentes de vieillesse	1 554	1 425
Rentes de conjoints / partenaires	117	116
Rentes d'invalidité	477	402
Rentes d'enfants (de retraités ou d'invalides)	239	181
Rentes d'orphelins	64	63
Rentes de conjoint divorcé	2	1
Total	2 453	2 188

groupemutuel